

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE
SIÈGE : SHAWINIGAN
CIRCONSCRIPTIONS DE LAVIOLETTE,
MASKINONGÉ ET SAINT-MAURICE

CE 0915-02

À une séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire de l'Énergie, tenue le 25 août 2015 vers les 18 h 45 à son centre administratif situé à Shawinigan, sont présents et forment quorum, sous la présidence de monsieur Jean-Yves Laforest, les membres suivants :

Madame Raymonde Cossette, commissaire
Monsieur Yves Cossette, commissaire représentant du comité de parents
Monsieur Luc Gaudreault, commissaire
Madame Nancy Gélinas, commissaire
Madame Line Lecours, commissaire - Vice-présidente du comité exécutif
Madame Patricia Pépin, commissaire

Participe à cette séance, le directeur général, monsieur Denis Lemaire.

Sont aussi présents, le personnel hors cadre et cadre :

Monsieur Serge Carpentier, directeur général adjoint et secrétaire général
Monsieur Richard Boyer, directeur des Services des ressources humaines

1. Adoption de l'ordre du jour

RÉSOLUTION CE 1 0815 :

Monsieur le commissaire Luc Gaudreault PROPOSE que l'ordre du jour décrit au document CE 0815-01 soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité.

2. Approbation du procès-verbal de la dernière séance

RÉSOLUTION CE 2 0815 :

Chaque membre présent du comité exécutif ayant reçu copie du procès-verbal de la séance du comité exécutif tenue le 30 juin 2015 au moins six heures avant le début de la présente séance, madame la commissaire Patricia Pépin PROPOSE que le secrétaire général soit dispensé de la lecture de ce procès-verbal;

QUE le procès-verbal de cette séance ordinaire inscrit sur le document CE 0815-02 soit approuvé tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité.

3. Sujets présentés par les Services des ressources humaines

3.1 Congé sabbatique à traitement différé

RÉSOLUTION CE 3 0815 :

CONSIDÉRANT qu'un membre du personnel a demandé un congé sabbatique à traitement différé;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Line Lecours PROPOSE d'accorder un congé sabbatique à traitement différé, conformément à la convention collective la concernant, à madame Nathalie Malouin, conseillère en orientation à l'école secondaire du Rocher de Shawinigan, secteur Grand-Mère, congé d'une durée d'un (1) an, soit du 1^{er} août 2020 au 31 juillet 2021, dans un plan de cinq (5) ans, entrant en vigueur le 1^{er} août 2015.

Adoptée à l'unanimité.

3.2 Engagements - Liste prioritaire - Personnel enseignant

RÉSOLUTION CE 4 0815 :

CONSIDÉRANT l'application des dispositions liant relatives à la liste de priorité d'embauche pour combler un poste vacant;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Raymonde Cossette PROPOSE d'accepter l'engagement des personnes suivantes:

- Madame Josiane Baril, enseignante au primaire, champ 3, à l'école Le Sablon d'Or de Lac-aux-Sables, et ce, à compter du 1^{er} juillet 2015;
- Madame Claudia Veilleux, enseignante au primaire, champ 3, à l'école Laflèche de Shawinigan, secteur Grand-Mère, et ce, à compter du 1^{er} juillet 2015;
- Madame Marjorie Lafontaine, enseignante au primaire, champ 3, à l'école Masson de Sainte-Thècle, et ce, à compter du 1^{er} juillet 2015;
- Madame Stéphanie Martel, enseignante au primaire, champ 3, à l'école des Boisés de Saint-Alexis-des-Monts, et ce, à compter du 1^{er} juillet 2015;

- Monsieur Karl Normandin, enseignant au primaire, champ 3, à l'école Notre-Dame-de-l'Assomption de Parent, et ce, à compter du 24 août 2015;
- Madame Linda Godin, enseignante spécialiste en arts plastiques et en art dramatique, champ 7, au secteur Bas Saint-Maurice, et ce, à compter du 1^{er} juillet 2015;
- Madame Heidi Tellier-Travaillaud, enseignante spécialiste en anglais au primaire, champ 4, au secteur Bas Saint-Maurice, et ce, à compter du 1^{er} juillet 2015;
- Madame Valérie Durocher, enseignante spécialiste en anglais au primaire, champ 4, au secteur Bas Saint-Maurice, et ce, à compter du 1^{er} juillet 2015;
- Monsieur Stéphane Courchesne, enseignant spécialiste en éducation physique au préscolaire et primaire, champ 5, au secteur Bas Saint-Maurice, et ce, à compter du 1^{er} juillet 2015;
- Madame Josée Morin, enseignante spécialiste en musique au préscolaire et primaire, champ 6, au secteur Bas Saint-Maurice, et ce, à compter du 1^{er} juillet 2015;
- Madame Marie-Pier St-Amant, enseignante en formation générale mathématiques et sciences au secondaire, champ 13, à l'école Notre-Dame-de-l'Assomption de Parent, et ce, à compter du 24 août 2015;
- Madame Annick Trudel, enseignante en formation générale français au secondaire, champ 12, à l'école Notre-Dame-de-l'Assomption de Parent, et ce, à compter du 24 août 2015;
- Monsieur Luc Villeneuve, enseignant en formation générale univers social au secondaire, champ 17, à l'école secondaire Paul-Le Jeune de Saint-Tite, et ce, à compter du 24 août 2015.

Adoptée à l'unanimité.

4. Demandes d'aide ou de contribution financière

RÉSOLUTION CE 5 0815 :

CONSIDÉRANT que le comité exécutif a le mandat de disposer des demandes de contribution ou d'aide financière présentées à la Commission scolaire;

CONSIDÉRANT que le comité exécutif a procédé à l'examen de demandes en tenant compte des critères établis par la Politique relative aux demandes de contribution ou d'aide financière présentées à la Commission scolaire;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Line Lecours PROPOSE que soient autorisées les demandes de contribution ou d'aide financière décrites au document CE 0815-03.

Adoptée à l'unanimité.

5. Clôture de la séance

RÉSOLUTION CE 6 0815 :

Madame la commissaire Nancy Gélinas PROPOSE, vers les 18 h 55, que soit déclaré close la présente séance du comité exécutif de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adoptée à l'unanimité.

PRÉSIDENT

Lecours

SECRÉTAIRE

Nancy Gélinas